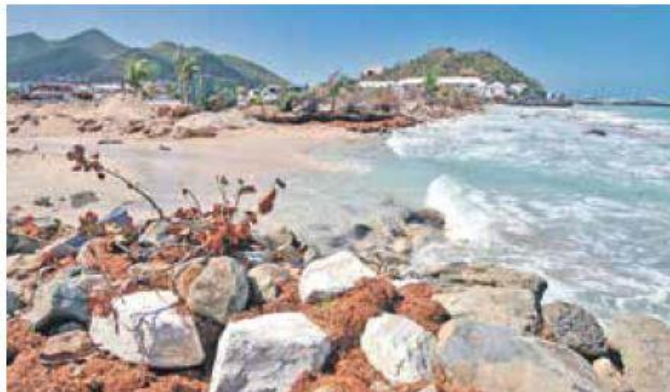


■ ÉDUCATION

Projet de mise en place d'une aire marine éducative à Galisbay

Un projet d'AME (Aire marine éducative) est en train de se mettre en place au collège Mont des Accords. Un projet qui pourrait être une réponse pédagogique particulièrement adaptée pour permettre de sensibiliser et de responsabiliser les élèves par rapport à leur environnement, mais aussi un outil pour les revaloriser et les réinvestir dans les apprentissages. Avec pour objectif premier l'accompagnement de chacun vers la réussite.

Le projet comprend la mise en place d'une aire marine éducative sur le front de mer, entre la marina Fort Louis et la déchèterie de Galisbay. Dans cette AME « il y a différents écosystèmes », trois ont été repérés, « le long du parking où il y a de la végétation, l'entrée de l'étang de Galisbay, avec ce qu'il reste de mangrove, ensuite la salle omnisports où il y avait l'école de voile qui a été cyclonée et où devait être implantée l'aire marine éducative », précise Philippe Wartak, professeur des écoles, spécialisé à la SEGPA (Section d'enseignement général profes-



« L'idée, c'est de leur demander ce que l'on pourrait faire pour que les utilisateurs, les usagers, mais aussi la Collectivité, prennent conscience de l'importance d'avoir des sites naturels où les

l'environnement durable. En fait, comment préserver un lieu de manière durable ».

« Un projet ambitieux », affirme Philippe Wartak, « actuellement on est dans la phase de mise en

slonnel adapté) au collège Mont des Accords.

Le SEGPA est un dispositif qui prend en charge les enfants en très grande difficulté scolaire à la fin du CM2. Des élèves « qui n'ont pas acquis toutes les compétences et qui ne pourront pas suivre les apprentissages du collège en 6e générale. Ils sont pris en charge et l'on adapte le programme aux élèves », précise Philippe Wartak.

TRAVAILLER SUR LE COMPORTEMENT INDIVIDUEL DES ÉLÈVES

Pour ce projet d'aire marine éducative des élèves de 6e générale et de 6e SEGPA vont être associés pour mettre en place un Conseil de la mer, « pour qu'ils soient complètement acteurs du projet ». Les enfants ont été amenés sur le site pour leur faire observer ce qu'il y avait, l'état dans lequel se trouve le site, ce qu'il reste de végétation, la salle omnisports, une casse de voiture près de la salle omnisports, les usines de dessalement et électrique...

gens pourraient se promener, faire du sport, etc, tout en respectant le site ».

Mais pas seulement, puisque l'autre objectif est de travailler sur le comportement individuel des élèves, « prise de conscience des déchets, apprendre à ne pas jeter, comment faire pour que les adultes, aussi, ne le fassent pas, comment faire pour qu'un lieu devienne un lieu convivial, permettre à des gens de venir pique-niquer, se baigner, et qu'il soit à la fois utilisable et respecté par tous ». Au collège, les élèves travaillent sur un « attrape déchets », « les enfants jettent, mais ils aiment bien jouer au basket, donc on va faire une poubelle basket, par exemple », assure Philippe Wartak.

UNE QUARANTAINE D'ÉLÈVES PARTICIPENT AU PROJET

La participation à la gestion collaborative d'un lieu est aussi l'objectif de l'AME. Un lieu « qui va concentrer tous les domaines de ce qu'actuellement on appréhende, comme le développement,

route de l'AME. C'est beaucoup de travail autour de la recherche de subventions ». Le projet est estimé à 60 mille euros, et la DAC (Direction des affaires culturelles) de Guadeloupe a déjà donné une subvention de 4 mille euros, « pour produire un document éducatif pour la population ».

La Réserve Naturelle est partenaire du projet et va aider en fournissant des essences locales qui seront replantées sur le site, tandis que l'écosite de Grandes Cayes, géré par la société Verte SXM, fournira du compost. L'association « Mon école, ma balne », ainsi que la Collectivité participent aussi au projet.

Ce sont une quarantaine d'élèves, encadrés par une dizaine de professeurs, qui participent à la mise en place de l'aire marine éducative. Une demande de label va être demandée auprès du ministère de l'Éducation nationale, pour être, l'année prochaine, labellisé aire marine éducative. Un projet qui reçoit l'appui et le soutien actif de la principale du collège Mont des Accords, Suzelle Karam.

Roger Masip

COMMUNIQUÉS

Convention CNOUS-CROUS pour améliorer l'accueil des étudiants

Dans le cadre de sa politique Jeunesse, la Collectivité de Saint-Martin a signé en 2015 une convention avec le CNOUS/ CROUS qui a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et d'installation des étudiants originaires de Saint-Martin venant poursuivre leurs études dans l'Hexagone. Ainsi pour cette rentrée 2018, la Collectivité invite les jeunes étudiants saint-martinois se trouvant dans les difficultés suivantes :

- En attente d'une décision par rapport au dossier

de bourses après les délais établis

- En attente d'une affectation de logement en résidence universitaire dans l'Hexagone.

A se rapprocher de l'équipe de la Maison de Saint-Martin basée à Paris, afin qu'elle puisse intervenir auprès du CNOUS pour résoudre ces situations.

La Maison de Saint-Martin à Paris est située au n°54 rue de Varenne, elle est joignable au 01 40 48 29 60.